

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO
5
Centimes

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS
SIX ou HUIT PAGES

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 654 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléph. 1240

TOUS LES JOURS
SIX ou HUIT PAGES

LE NUMÉRO
5
Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS

Abonnements : Trois mois... Six mois... Un an...
Les autres départements de l'étranger la part en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE À PARIS, 26, RUE FÉVREAU

LE CAPITAINE LUX REÇU PAR LE MINISTRE DE LA GUERRE

Fin prochaine des hostilités en Tripolitaine

L'Armée Anglaise ET SON INTERVENTION SUR LE CONTINENT

Lord Roberts vient d'adresser à la presse anglaise une communication qui ont reproduite quelques journaux français et dans laquelle il s'exprime sans ménagements sur les faiblesses de l'armée britannique. Malgré la grande autorité qui s'attache au nom du glorieux pacificateur de l'Afrique du Sud, nous ne devons pas prendre à la lettre ces déclarations pessimistes : elles constituent un élément nécessaire du programme de la National Service League, dont lord Roberts est un des membres les plus convaincus et les plus actifs.

On sait qu'il existe en Angleterre, sans parler des ligues navales, deux grandes associations patriotiques ayant pour but de stimuler le gouvernement dans son œuvre de réorganisation militaire et de l'empêcher de perdre de vue les intérêts de la défense nationale. Ce sont la National Defence Association et la National Service League. Toutes les deux visent le même objectif, mais par des moyens différents : la première est opportuniste, la seconde radicale; celle-ci veut tirer le meilleur parti de l'état de choses actuel et perfectionner l'œuvre de lord Haldane, basée sur le maintien du service volontaire; celle-ci, convaincue qu'il n'y a pas de salut pour l'Angleterre en dehors du service obligatoire, fait tous ses efforts pour y amener l'opinion publique.

Leur pace véritable sur le continent est à nos côtés, pour prendre part avec nous à la grande bataille; et la présence à notre aile gauche de trois corps d'armée d'excellentes troupes, renforcés par un corps de cavalerie de 9.000 chevaux, nous apporterait, non seulement un précieux appui moral, mais nous garantirait la supériorité numérique. N'oublions pas que les soldats anglais sont d'une bravoure à toute épreuve et qu'ils sont commandés par des officiers dont la plupart ont fait la guerre.

La question importante est que les Anglais interviennent à temps. Actuellement, leur arrivée serait un peu tardive, puisqu'ils ne peuvent guère être sur le front avant le dix-huitième jour. Mais le gain des quelques jours nécessaires est facile à réaliser en perfectionnant la mobilisation. Un des meilleurs écrivains militaires d'entre-Manche, le lieutenant-colonel Alsager Pollock, directeur de la revue United Service Magazine, a récemment étudié le problème dans un article du Nineteenth Century; outre l'intervention du gros corps expéditionnaire en liaison avec notre aile gauche, il voudrait qu'une ou deux divisions fussent jetées en France immédiatement après la déclaration de guerre, pour renforcer, à la frontière, nos troupes de couverture. Ce serait possible, puisqu'elles ont rassemblées en tout temps avec leurs services au camp d'Aldershot; il suffirait de les faire partir sans leurs réserves. Mais il estime qu'un bataillon à l'effectif de paix de 700 baïonnettes vaudrait mieux, pour les premiers combats, que lorsqu'il aura été renforcé par des réservistes, qui ne seront ni entraînés, ni amalgamés. Nous donnons son opinion pour montrer à quel point l'idée d'une action militaire à nos côtés devient populaire en Angleterre.

D'ailleurs, il est certain que des échanges de vues très sérieux ont eu lieu à ce sujet entre les états-majors français et anglais.

Nous ne devons donc pas nous effrayer du cri d'alarme jeté par lord Roberts : il veut amener son pays à perfectionner son système militaire, afin d'accroître son pouvoir offensif, et nous ne pouvons que souhaiter pour l'Angleterre qu'elle s'engage dans cette voie, puisque sa puissance est le gage de la sécurité de l'Europe. Mais, d'ores et déjà, son appui sur terre nous est assuré. Quant à sa coopération navale, elle ne produirait-elle pas un effet que le jour où l'armée territoriale sera devenue assez efficace pour franchir la flotte de toute préoccupation touchant la défense des côtes et la rendre tout entière à sa mission offensive. Pour obtenir ce résultat, il faudra peut-être en venir à un service obligatoire; c'est pourquoi lord Roberts et la National Service League ont raison de lutter de toutes leurs forces pour accoutumer le peuple à cette idée.

Dans les Aires

L'ÉCHÉANCE DES GRANDES ÉPREUVES D'AVIATION

La date du 31 décembre 1911 marquait l'échéance de deux importantes épreuves d'aviation : le Critérium de l'Acro-Club de France — pour la plus grande distance sans

APRÈS L'ÉVASION

Le capitaine Lux, dont nous avons annoncé l'heureuse arrivée à Paris, a passé chez son frère, le lieutenant Emile Lux, du 40^e de ligne, la nuit de dimanche à lundi.

Hier matin, il quittait de bonne heure, en grand uniforme de capitaine d'état-major, le petit appartement du n° 2 de la rue Gomet, tout près de la place de la Nation, et, avec ses deux frères, — le second est officier d'administration, — se rendait au ministère de la guerre, où le général Dubail, chef d'état-major général de l'armée, lui avait donné rendez-vous à neuf heures.

LE CAPITAINE LUX chez le Chef d'Etat-Major et le Ministre de la Guerre

Nouveaux détails sur l'évasion. — Ce que dit la presse allemande

Paris, 2 janvier. — Le capitaine Lux, dont nous avons annoncé l'heureuse arrivée à Paris, a passé chez son frère, le lieutenant Emile Lux, du 40^e de ligne, la nuit de dimanche à lundi.

Hier matin, il quittait de bonne heure, en grand uniforme de capitaine d'état-major, le petit appartement du n° 2 de la rue Gomet, tout près de la place de la Nation, et, avec ses deux frères, — le second est officier d'administration, — se rendait au ministère de la guerre, où le général Dubail, chef d'état-major général de l'armée, lui avait donné rendez-vous à neuf heures.

Choses et Autres

— Dis donc, ma chère, saistu ce qu'il m'a donné pour mes étrennes?
— Non, ma pèrle, une auto, un livret?
— Des fleurs!
— Oh! le muette!

— Ah! Toto, tu avais bien promis de ne pas lire tes livres d'étranges dans ton lit et tu brûles deux bougies!
— Non, maman, je n'en brûle qu'une. J'ai coupé ma bougie en deux.

La Moulardière écrit à un ami:
— Il paraît qu'à cette époque de l'année, le poste d'état-major est par hasard, sous le service pas la même vous seriez bien aimable de me le faire savoir!

Il faut devenir le prince de mettre certaines gens à la porte par le plaisir de les y laisser.

LES QUOTIDIENNES

Étrennes jacobines

Avant de clore la session parlementaire, la majorité radicale et socialiste de la Chambre a voulu donner au pays une nouvelle, mais bien inutile, preuve de son esprit sectaire et de son intransigeance.

On sait à quelle occasion M. Bouffandeau ayant proposé de rendre obligatoires les subventions des communes aux caisses des écoles, M. Groussau a demandé que ces subventions fussent attribuées aux élèves des écoles libres aussi bien qu'aux élèves des écoles officielles.

Et l'éminent député du Nord a traité la question avec toute la science de juriste, son éloquence incisive et sa conscience de chrétien. La démonstration fut complète. Elle eût convaincu, je le crois, le plus grand nombre des membres de l'Assemblée, si elle n'avait été menacée le moins du monde, mais en tous cas il n'y a certainement pas consolidé le ministère.

En somme, que voulait M. Groussau? Une chose fort simple, que la plus élémentaire équité réclame et que, à défaut de ce sentiment pourtant bien naturel, la loi devrait permettre d'agrandir au nom de l'esprit d'humanité et d'égalité : donner aux enfants de toutes les écoles des secours proportionnés de ressources puisées dans la poche de tous les contribuables sans distinction.

Il n'y a dans cette proposition rien de subversif ni d'antirépublicain.

On ne parle pas de subventionner des écoles, mais il est seulement question de venir en aide aux écoliers. Et ce n'est pas la même chose. L'école libre est légale, pourquoi alors mettre hors la loi ceux qui la fréquentent?

M. Bouffandeau dans son projet, donne comme base à l'allocation le nombre des enfants de la commune astreints à l'obligation scolaire, ceux qui vont à l'école laïque et ceux qui vont à l'école libre. Ainsi, quand il s'agit d'imposer les parents, les enfants catholiques comptent, mais quand il s'agit de distribuer le produit de cette imposition, ils ne comptent plus.

La caisse des écoles n'a pas été fondée pour servir de prime à un enseignement plutôt qu'à un autre. Comme M. Groussau l'a établi d'après les textes législatifs, cette institution est destinée à encourager et à faciliter la fréquentation de l'école par des récompenses aux élèves assidus et par des secours aux élèves indigents.

Et un jugement du Tribunal de la Seine en date du 25 avril 1887, dit clairement que la loi n'a pas limité l'action des caisses des écoles à la fréquentation d'une catégorie spéciale d'écoles et que, par cela même qu'elle n'en exclut aucune, ces caisses peuvent intervenir dans l'intérêt des écoles libres elles-mêmes.

La forte argumentation du député du Nord, appuyée par un appel éloquent de M. d'Elissagaray, n'a pu décider la Chambre à émettre un vote libéral.

Ni la forte argumentation du député du Nord, ni l'appel éloquent de M. d'Elissagaray, ni l'adhésion courageuse de M. Joseph Reinach pour qui « il n'y a pas d'opinion politique qui tienne quand il s'agit de la misère et de la santé des enfants » n'ont pu décider la Chambre à faire un geste d'humanité et de justice.

Les enfants des écoles libres continueront donc à être traités en parias.

Voilà les étrennes que M. Caillaux et les jacobins de sa majorité ont envoyées, samedi dernier, à des milliers et des milliers de petits Français, pauvres et catholiques.



Mlle HELENE DUTRIEU qui est allée au Critérium de l'Acro-Club de France

escala — et la Coupe Femina — épreuve du même genre mais réservée aux pilotes féminines.

Le Critérium de l'Acro-Club de France était, on le sait, doté d'un prix de 10.000 francs. Ce prix revient à l'aviateur Gobé, qui, le 24 décembre dernier, couvrit 740 kilomètres en un seul vol.

La Coupe Femina a été très disputée jusqu'au dernier jour. Elle était détenue par Mlle Dutrieu, par 230 kilomètres, quand le 31 décembre au matin, Mlle Jeanne Herveu se mit en piste à Compiègne et devint détentrice de la coupe par 257 kil. 500 m. Mlle Herveu ne devait pas conserver longtemps son titre, car au cours de l'après-midi du même jour, Mlle Dutrieu fit à Etampes une dernière tentative et gagna définitivement la coupe par 254 kil. 130 m.

Voici pour terminer les différents records qui figurent sur la liste officielle pour l'année 1911 :

Records		Détenus	
Distance.....	740 kil.	Gobé	
Durée.....	11 h. 1 m.	Pourry	
Altitude.....	3.910 mètres	Garnier	

A noter pour mémoire que l'aviateur Hélian a couvert la plus grande distance en une seule journée : 1.232 kilom., 800 m.

LES ÉVÉNEMENTS DE PERSE

LA RUSSIE NE POURSUIT EN PERSE AUCUNE IDÉE DE CONQUÊTE

Saint-Petersbourg, 2 janvier. — Les dernières nouvelles arrivées du nord de la Perse tendent à calmer toute appréhension en ce qui concerne la possibilité de nouveaux désordres.

Les troupes russes en Perse, dont les effectifs ne dépassent pas 6.000 hommes, sont ainsi réparties : 4.000 hommes à Kasvine, Reht et Enzeli; 1.500 à Tabriz et Ardabil; 900 à Khoi et 400 à Méched.

Malgré les bruits contraires, le gouvernement de Saint-Petersbourg n'a pas l'intention d'augmenter ces forces, qui sont considérées comme suffisantes pour tenir en échec les éléments de désordre, mais sont certainement beaucoup trop faibles pour mettre à exécution les plans de conquête ou d'annexion qu'on attribue à la Russie.

LA REPRESSION A TAURIS

Tauris, 2 janvier. — La cour martiale, instituée hier, a condamné à mort, pour attaques contre les troupes russes, l'agitateur Cheikh-Selim, l'influent chef de Moullahs-Abraham, et cinq autres Persans. La sentence a été exécutée dans l'après-midi en présence d'une foule nombreuse.

L'annexion de la Mongolie par la Russie

Saint-Petersbourg, 2 janvier. — A propos des bruits d'annexion de la Mongolie qui trouvent un écho dans la presse étrangère, je suis en mesure de vous assurer que non seulement le gouvernement russe n'a nullement cette intention, mais encore qu'il désire voir la Mongolie jouir d'une autonomie complète sans suzeraineté. Il n'entre pas dans ses vues de prêter la main à une indépendance qui serait peut-être la source de complications futures pour la Russie.

BULLETIN

2 janvier.

Le capitaine Lux, qui s'est évadé d'une forteresse allemande où il était prisonnier, a été reçu par M. Messimy, ministre de la guerre.

Des réceptions ont eu lieu à l'Élysée, à l'occasion du nouvel an. M. Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, au nom du corps diplomatique, a présenté au Président de la République, les vœux des Souverains étrangers.

L'enquête au sujet de l'agression dont fut victime le garçon de banque Cabv, continue. Un anarchiste faux-monnayeur a été arrêté à Chalon.

Le gouvernement italien a envoyé de nouveaux renforts en Tripolitaine.

Le général Pecori, pour manquement graves dans son service, a reçu un blâme du gouvernement.

Les hostilités ont repris en Chine entre impériaux et révolutionnaires.

Un officier aviateur espagnol a fait une chute grave près de Madrid.

INFORMATIONS

Le prochain Conseil des ministres

Paris, 2 janvier. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront en conseil, à l'Élysée, samedi prochain, sous la présidence de M. Fallières.

A la présidence du Conseil

Paris, 2 janvier. — M. Caillaux, président du conseil, a reçu, dans la matinée, la visite de M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, avec lequel il s'est longuement entretenu.

Il a reçu également M. Laureol, secrétaire général de la préfecture de police, avec qui il s'est entretenu des incidents qui se sont produits à la suite de l'intervention du Syndicat des localitaires dans le 10^e arrondissement.

M. Couyba, ministre du Commerce, se rendra à Dijon.

Dijon, 2 janvier. — M. Couyba, ministre du Commerce, se rendra à Dijon, sur invitation de la Municipalité et de la Chambre de commerce, le dimanche 4 janvier.

Rejet de poursuites

Paris, 2 janvier. — La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par Eugène Leroux, de Creil, secrétaire de la Fédération des syndicats ouvriers de l'Oise, contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation de l'Oise, sous l'inculpation de provocation au vol et d'outrage en réunion.

Leroux a bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Il passera au mois de mars devant le jury à Beauvais.

Le sort du Kronprinz

Berlin, 2 janvier. — Le kronprinz, qui serait, d'après les derniers télégrammes, complètement rétabli, est attendu à Berlin, demain soir. Il est probable que le prince héritier, qui sera un mois plus tôt dans la capitale, de retournera en Espagne.

Nouveaux détails sur l'évasion

Paris, 2 janvier. — On possède aujourd'hui des nouveaux renseignements sur l'évasion du capitaine Lux.

Des officiers français, amis du capitaine Lux, lui expédiaient chaque jour, un paquet de revues et de journaux assez grossièrement ficelés avec du lingeuel que le prisonnier mettait soigneusement de côté.

C'est grâce à ces ficelles que le capitaine Lux put gagner le sol en passant par la fenêtre qui est élevée de cinq à six mètres.

On lui envoyait également tous les cinq ou six jours des volumes d'histoire, notamment de Frédéric Masson, dont les relines assez épaisses contenaient tantôt des marcs, tantôt des scies à métaux.

Le capitaine était prévenu à l'avance que dans tel envoi il trouverait tant de marcs, tantôt de la correspondance très strictement observée, la correspondance du prisonnier, les correspondants de celui-ci, avant de lui écrire prenaient une enveloppe blanche, découlaient les trois côtés et, avec une encre spéciale et invisible, écrivaient des phrases françaises avertissant le capitaine.

Le capitaine Lux faisait chanter l'enveloppe et la correspondance cachée apparaissait. Il aurait ainsi reçu 4 scies à métaux, une somme de 500 marcs; deux plans complets d'évasion au choix, un par la frontière russe et la Baltique, l'autre par l'Autriche et l'Italie.

La date elle-même avait été soigneusement étudiée. Il était convenu que, dans un certain endroit, dans la nuit du 27 au 28 décembre, une auto, conduite par un Hongrois, attendrait le capitaine, si celui-ci parvenait à sortir de sa cellule.

Il lui fallut ensuite éternellement d'habileté et d'audace pour s'enfuir et parvenir jusqu'à l'auto qui l'attendait à l'endroit convenu.

C'est dans cette voiture que le capitaine Lux aurait reçu le complet de touriste qui allait lui permettre de s'échapper.

Le capitaine Lux confirme qu'il n'a jamais été prisonnier sur parole. Il oppose à cette information, lancée avec intention par la presse allemande le démenti le plus formel.

An Ministère de la Guerre

Paris, 2 janvier. — Un communiqué du ministère de la Guerre annonçait hier, on le sait, la réception du capitaine Lux, par le ministre de la Guerre.

Avant d'accorder l'audience, M. Messimy, avait tenu à s'assurer, en compulsant lui-même les dossiers, que l'officier détenu depuis plus d'un an en Allemagne, ne s'était pas livré à l'espionnage, mais avait simplement accompli un voyage d'études.

M. Messimy avait vu que le capitaine n'avait pas été prisonnier sur parole.

Au cours de l'entrevue, le capitaine Lux donna à M. Messimy quelques détails sur son évasion.

L'officier anglais emprisonné à la même forteresse n'aida en aucune façon son camarade français.

Après qu'il eut fourni ces explications, le capitaine Lux reçut de M. Messimy, l'ordre formel de s'abstenir de toute communication quelle qu'elle soit, non seulement au sujet de l'entrevue qu'il eut avec le ministre, mais aussi sur les débats qui se sont déroulés devant la Cour de Leipzig; sur sa captivité dans la forteresse de Glaz; sur la façon dont il mena son évasion et sur les incidents de son voyage et de son retour en France.

De divers côtés, on a annoncé des réceptions de faveur au capitaine Lux, par le ministre de la Guerre, la note suivante :

« Un nouveau communiqué dit que le capitaine Lux a reçu l'ordre de se soustraire à toute espèce de manifestation ayant ce caractère et qu'il n'est pas autorisé à accepter de telles manifestations. »

Sur ces mots, le capitaine Lux partit, entouré de ses deux frères, et passa un million de courtoisies qui attendaient la sortie de l'heureux fugitif, mais ne le reconquirent point.

Une note officielle

L'Agence Havas a communiqué, à propos de l'entrevue avec le chef d'état-major et le ministre de la guerre, la note suivante :

« Le capitaine Lux s'est rendu ce matin à neuf heures, au ministère de la guerre. »

« Comme il était normal, c'est au chef d'état-major de l'armée que le capitaine s'est présenté. »

« Le général Dubail l'a ensuite introduit dans le cabinet de M. Messimy, qui se trouvait à ce moment au ministère. »

« Une instruction sera-t-elle ouverte pour la forme, comme on l'a imprimé hier, contre le capitaine Lux? Nous avons peine à le croire. Nous ne trouvons aucun précédent à de telles constructions d'un conseil de guerre, et le

Le capitaine n'a pas donné sa parole de ne pas s'évader

Le capitaine s'est refusé à toute interview, toutefois, il a tenu à mettre en lumière un point particulier et à démentir une assertion des journaux allemands, qui lui est restée sur le cœur. C'est pourquoi, ce sortant du ministère, il déclara :

« On a prétendu en Allemagne que j'étais prisonnier sur parole. J'oppose à cette affirmation inexacte et véritablement audacieuse le démenti le plus formel. »

« J'étais si peu prisonnier sur parole que j'étais enfermé dans une chambre donnant sur une cour intérieure de la forteresse, où la surveillance était exercée par des sentinelles munies de cartouches à balles. »

« Pour sortir de la forteresse, j'ai dû franchir deux portes intérieures, franchir une grille, descendre une muraille de 5 mètres de haut, traverser des jardins, passer des obstacles de toute nature, avant d'atteindre la dernière grille de 2 mètres 50 de hauteur, éclairée directement par un bec de gaz et placée sous l'œil d'une sentinelle. »

« Sur ces mots, le capitaine Lux partit, entouré de ses deux frères, et passa un million de courtoisies qui attendaient la sortie de l'heureux fugitif, mais ne le reconquirent point. »

La Presse Allemande

Berlin, 2 janvier. — Les journaux, peu satisfaits de voir le capitaine Lux à Paris, parlent de sa réception par M. Messimy.

« Le Lokal Anzeiger » dit que pour la première fois, une grande puissance reconnaît officiellement l'espionnage.

Un démenti

Berlin, 2 janvier. — Un télégramme de Glaz aux journaux berlinois, donne un démenti au récit fait par la presse française des préparatifs d'évasion du capitaine Lux. Les nombreux paquets de journaux envoyés au capitaine pendant sa détention, furent toujours, a déclaré le commandant de la forteresse, ouverts dans son cabinet, et le contenu en fut remis au prisonnier. Le commandant de la forteresse ne s'expliquait qu'une complication ait été possible et prétend que le capitaine a quitté la forteresse sans être aidé par qui que ce soit. Le comman-